Programme des **mercredis** du 10 janvier au 10 avril 2024

Projet avec l'association *Chancaires* sur le thème "Grans e petits"

Lo Primtemps 2024

L'équipe d'animation vous souhaite

une bonne année

2024

Communauté de Communes du Béarn des Gaves
terre de partage
accueil de loisirs

Temps particulier

Mercredi 24 janvier
Atelier musique animé par la ludothèque pour les 3/5 ans

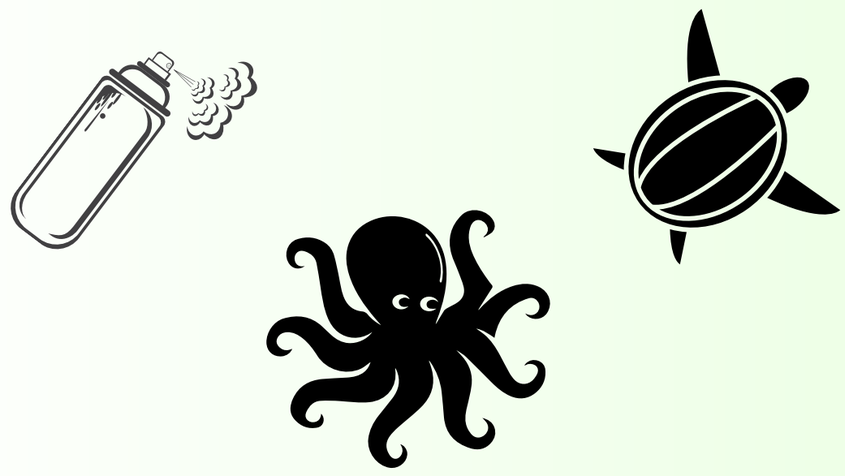

Mercredis 24 et 31 janvier
Pour les 9 ans et plus :
après-midi, tag dans la ville
“L’océan est notre ami”

Mercredi 10 avril
Spectacle
“Lo Printemps” à Sent-Per-de-Lèren

Programme des mercredis
du 10 janvier au 10 avril 2024

Les quatre centres de loisirs du Béarn des gaves préparent un projet de création artistique qui sera **restitué le 10 avril** à l'occasion de la 17e édition du *Printemps de l'Arribèra*.

À cette occasion, et jusqu'au 10 avril, tous les mercredis matin seront consacrés à la réalisation de ce projet.

Les enfants auront des ateliers danses, chants et échasses, encadrés par deux intervenants "conte et création de décors".

L'association *Chancaires* encadrera cinq séances dans chaque ALSH, avec deux intervenants (2 x 1 h), les mercredis :
10 et 24 janvier, 7 février, 6 et 20 mars.

À prévoir :

- Dans le sac : un change, le doudou et/ou la sucette pour les plus petits, **une bouteille d'eau par enfant**.

- Une tenue confortable car les enfants vont courir, peindre, jouer, dessiner.

L'accueil de loisirs ouvre à 7 h 30 et ferme à 18 h 30.
Vous pouvez déposer votre enfant jusqu'à 9 h 30
et le récupérer à partir de 17 h.

Une collation est proposée aux enfants le matin.
Le goûter a lieu entre 16 h et 16 h 30.

Pour plus de renseignements,
veuillez nous contacter au 06 80 18 18 87
ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr

Quotient familial	Journée avec repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas	Forfait 5 jours consécutifs
De 0 à 900 (1)	12 €	8 €	6 €	50 €
De 901 à 1 100	13 €	9 €	7 €	55 €
De 1 101 à 1 300	14 €	10 €	8 €	60 €
Plus de 1 300	15 €	12 €	10 €	65 €

(1) : L'aide au temps libre de 4 € pour la journée ou de 2 € pour la demi-journée sera déduite du tarif ci-dessus sur présentation du justificatif délivré par la Caf 64 (caisse d'allocations familiale des Pyrénées-Atlantiques).